

Écrit par le 24 novembre 2024

Le Centre d'art Campredon accueille l'exposition 'Les nuits' de Juliette Agnel



Jusqu'au 15 janvier prochain, le Centre d'art Campredon à l'Isle-sur-la-Sorgue accueille une exposition de la célèbre photographe Juliette Agnel. Ses œuvres ont notamment été présentées aux Rencontres photographiques d'Arles, ou encore au Musée du Louvre.

L'exposition 'Les nuits' représente près de vingt années de travail pour Juliette Agnel. La photographe nous plonge dans l'obscurité et nous présente les étoiles, la voie lactée, l'ouverture immense du ciel nocturne avant que des présences et des silhouettes ne fassent leur apparition. De l'Afrique à la Corée en passant par l'Islande, le Groenland, la Norvège, l'Espagne, le Maroc, ou encore la Bretagne, le spectateur assiste à un véritable voyage.

Parmi les œuvres exposées, le visiteur pourra admirer la série 'Les Portes de glace' avec des photographies d'icebergs réalisées lors d'un voyage au Groenland, ou la série 'Silex' montrant des pierres sur fond gris que l'artiste a récolté dans le jardin de sa maison dans l'Yonne, ou bien 'Les enfants de

Écrit par le 24 novembre 2024

Bamako' avec des portraits, particulièrement picturaux, entre apparition et disparition.

À travers cette exposition, le spectateur peut découvrir plusieurs techniques, comme la camera obscura numérique que la photographie a mis au point en 2010, mais aussi le film Super 8, la chambre photographique, le Polaroid, et les technologies numériques contemporaines.



Les informations pratiques

Pendant toute la durée de l'exposition, de nombreuses visites guidées sont organisées les samedis 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre, et 7 et 14 janvier à 15h. La dernière visite guidée du 14 janvier sera d'ailleurs une visite spéciale réalisée en musique. L'exposition 'Les nuits' est ouverte au public du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le Centre d'art Campredon sera fermé les 1er et 11 novembre, le 25 décembre et le 1er janvier.

Le tarif d'entrée est de 6,20€ (5,20€ tarif réduit). Les visites guidées, elles, sont au prix de 7,70€ (5,70€ tarif réduit). La billetterie du centre est ouverte jusqu'à 17h.

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue, face à la facture énergétique, la ville fait son choix

Face à l'envolée des prix de l'électricité et du gaz qui connaissent une augmentation historique frappant de plein fouet entreprises, collectivités locales et particuliers, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue s'oriente vers un plan d'économies.

Sobriété énergétique

Le premier concerné par l'envolée des factures énergétiques est l'équipement sportif dont la piscine où le surcoût énergétique dû au gaz a été multiplié par 6. La Ville a donc décidé de chauffer le bassin à 28° sans hausse à 32° ce qui était auparavant le cas pour le cours des bébés nageurs.

Les autres leviers

Les bâtiments administratifs et scolaires subiront une réduction de la période de chauffage et les agents territoriaux et personnels de l'Éducation nationale seront sensibilisés aux bonnes pratiques. Dans un même temps, la Ville travaille sur le fonctionnement et la réduction des consommations d'énergie via un Contrat de performance énergétique.

MH

L'Isle-sur-la-Sorgue subit des modifications de circulation et stationnement pendant la Foire

Ecrit par le 24 novembre 2024



La 113ème édition de la Foire internationale Antiques Art & You aura lieu du samedi 29 octobre au mardi 1er novembre à l'Isle-sur-la-Sorgue. Pour assurer le bon déroulement de l'événement, la circulation et le stationnement vont subir quelques changements à partir de ce mercredi 26 octobre, jusqu'au mercredi 2 novembre.

La circulation sera interdite du mercredi 26 octobre à 7h au mercredi 2 novembre à 18h sur les avenues des 4 otages et Libération, sur le cours Anatole France, sur l'Allée du 18 juin, mais aussi sur l'impasse logis et l'accès à la Poste. Du samedi 29 octobre à 7h au mardi 1er novembre à 19h, il sera interdit de circuler sur les rues République, Lirette, Dr Saurel et Paul Monition, ainsi que sur le Cours Anatole France entre l'avenue de la Libération et le chemin des Névons, sur les quais Rouget de Lisle et Jean Jaurès entre l'esplanade Robert Vasse et la rue Rose Goudard, et sur le passage du Mont de Piété.

Le stationnement, quant à lui, sera interdit du mardi 25 octobre à 8h au mercredi 2 novembre à 18h sur les avenues des 4 otages et Libération, et sur les quais Rouget de Lisle et le parvis de la Poste. Du jeudi 27 octobre à 14h au mercredi 2 novembre à 18h, il sera interdit de stationner sur le quai Jean Jaurès, dans la rue Théodore Aubanel, et sur le parking du Parc Gautier.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Ainsi, l'accès à la Poste se fera par le pont Anagni qui sera mis en double sens. Du mercredi 26 octobre à 19h au mercredi 2 novembre à 8h, les riverains pourront circuler dans le périmètre de la foire d'Avignon vers Apt, sous présentation d'un macaron.



113^{ème} FOIRE ANTIQUES ART & YOU

Circulation et stationnement



V.A.

Écrit par le 24 novembre 2024

Le one-man-show 'Xavon de Marseille' présenté à l'Isle-sur-la-Sorgue



Dans le cadre de la programmation culturelle 'L'Isle en Scènes', la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue va accueillir l'humoriste Xavier-Adrien Laurent ce samedi 22 octobre à l'espace culturel Les Plâtrières pour son spectacle 'Xavon de Marseille'.

Le comédien Xavier-Adrien Laurent, connu sous le surnom XaL, devient Xavon de Marseille le temps d'un spectacle où la bande-son (ou peut-être est-ce sa voix intérieure ?) ne cessera pas de vouloir saboter son spectacle tant qu'il n'obtempèrera pas. Mais comment pourrait-il représenter le type massaliote ; lui, un théâtral à la dégaine de romantique et au bronzage inexistant ? Le chant des cigales l'agace, il ne boit pas de pastis, n'aime pas le foot... Et le pire, c'est que maintenant, il habite Paris... Alors ? Marseillais, ou pas marseillais, Xavon ? C'est ce qu'il va tenter de découvrir, entre d'étonnantes tranches de vie et des textes d'auteurs inattendus...

Écrit par le 24 novembre 2024

Les places du spectacle sont limitées, il faut donc les réserver auprès de la direction Culture et Vie Locale au 04 90 38 67 81. Le tarif s'élève à 10€, et 5€ pour les moins de 12 ans.

Samedi 22 octobre. 20h30. Les Plâtrières. 36 Boulevard Paul Pons. Isle-sur-la-Sorgue.

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue : A l'heure de la sobriété énergétique, l'entreprise Maksyma fait le maximum pour réduire votre facture

Écrit par le 24 novembre 2024



Créée en 2006 à Levallois-Perret, cette société est depuis 2020 implantée sur le Pôle d'Activités des Théologiens à l'Isle-sur-la-Sorgue avec à sa tête une jeune polonaise, Emilie Debris.

Dans la lutte contre les « passoires thermiques », les dispositifs de normes s'empilent comme des mille-feuilles et [Maksyma](#) est là pour simplifier et accélérer le recours aux financements entre les fournisseurs d'énergie et les clients, privés ou publics, particuliers ou entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, bailleurs sociaux. Que ce soit pour des hôpitaux, des cliniques, des écoles, des lycées, des HLM, des universités, des bibliothèques, des maisons de retraite, des gymnases, des casernes, des hôtels ou des restaurants, des salles de spectacles, des usines, des cinémas, des bureaux.

« Le dispositif CEE (Certificat d'Économie d'Énergie) est calqué sur le principe pollueur-payeur, » explique Nadine Ondel, responsable des partenariats institutionnels chez Maksyma. « Il permet donc à ceux qui procèdent à des travaux d'économie d'énergie de déduire leur montant des taxes payées à l'État. »

La société Maksyma fait un état des lieux, un audit énergétique, propose un diagnostic pour calorifuger les tuyaux, isoler les murs, doubler ou tripler le vitrage, rendre étanches les éléments les plus énergivores (toitures, fenêtres, combles, planchers) et vérifie la conformité des dossiers de demandes de

Ecrit par le 24 novembre 2024

subventions face à une nomenclature riche de plus de 200 fiches établies par le Ministère de la Transition Ecologique. Elle raccourcit les intermédiaires et les délais et accompagne le chantier du début à la fin avec un interlocuteur unique. Dans le secteur agricole, elle propose des chaudières pour serres, des récupérateurs de chaleur et règle le moteur des tracteurs, dans celui des transports, elle optimise les moteurs diesel, dans l'industrie elle met à disposition des luminaires à modules LED...

En 2021, cette société dirigée par une femme jeune et dynamique,, Emilie Debris, composée d'une équipe réduite mais motivée a affiché un chiffre d'affaires de 2 130 900€ en hausse de 8,8%.

Luberon & Sorgues Entreprendre organise la 6^e édition de Parlons Ca\$h



Suite à son [annulation en mai dernier](#), la 6^e édition de l'événement Parlons Ca\$h aura lieu le jeudi 22 septembre chez Naturalys à l'Isle-sur-la-Sorgue. Initié par l'association d'entrepreneurs [Luberon & Sorgues Entreprendre](#), ce rendez-vous aura pour thème 'Et si la croissance, c'était produire moins ?'

Ecrit par le 24 novembre 2024

Parlons Ca\$h, c'est un rassemblement qui a pour objectif d'aborder des sujets sérieux avec pédagogie et décontraction, en valorisant bienveillance, esprit positif et partage. La 6ème édition aura lieu chez Naturalys à l'Isle-sur-la-Sorgue, une entreprise de fabrication de terrariums, de tableaux et de compositions en fleurs stabilisées et séchées, fondée en 2005.

L'édition 2022 accueillera 250 chefs d'entreprises et entrepreneurs locaux qui pourront bénéficier d'informations essentielles pour leur activité. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur [la billetterie en ligne](#). Il en coûtera 38€ aux non-adhérents à Luberon & Sorgues Entreprendre, et 6€ aux étudiants. Les adhérents à l'association, quant à eux, peuvent demander un code de réduction avant de se procurer leur billet.

Le programme

Comme pour chaque édition de Parlons Ca\$h, l'événement débutera avec différents témoignages d'entreprises. On y verra des entrepreneurs qui ont repensé leur modèle économique pour consommer moins de ressources matérielles, mettre en valeur les savoir-faire de leurs équipes et apporter un service optimal à leurs clients. Ils seront trois à intervenir lors de cette partie :

- [Philippe Carles](#) de l'entreprise avignonnaise [Isovation](#), fabricant d'emballage isotherme écologique
- [Julien Da Costa](#) de l'entreprise [Flex'Ink](#), basée à Alinc'hun dans le Pas-de-Calais, imprimerie collaborative 100% utile.
- [Valérie Martin](#) de l'entreprise isloise [Bijouseat](#), tapissière et créatrice.

Ensuite, il y aura un entracte où les invités pourront échanger avant d'accueillir une conférence animée par [Christian Du Tertre](#), directeur scientifique d'[Atemis](#), économiste et professeur des universités. Il abordera le sujet de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, une économie qui privilégie l'Humain, la nature et la coopération.

Jeudi 22 septembre. À partir de 18h30. Naturalys. 330 Avenue Louis Boudin. Isle-sur-la-Sorgue.

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue, le service des sports propose de l'aquabike

Écrit par le 24 novembre 2024

Le service des sports de la Ville propose des cours d'aquabike de 45 mn à la piscine municipale encadrée par un maitre-nageur sauveteur. L'inscription, disponible dès maintenant, s'effectue au trimestre.

Périodes

Du 12 septembre au 02 décembre 2022. Du 05 décembre 2022 au 10 mars 2023 et du 13 mars au 9 juin 2023.

Horaires

Mardi : 12h15 à 13h et de 13h à 13h45 ; Mercredi : de 10h30 à 11h 15 et de 11h15 à 12h ;
Jeudi : de 18h30 à 19h15

Modalités d'inscriptions

Formulaire d'inscription téléchargeable [ici](#) et sur www.islesurlasorgue.fr
Certificat médical d'aptitude

Tarifs

Au trimestre (10 séances) : l'Islois avec justificatif de domicile : 112,20€ / Extérieurs : 132,60€A l'unité :
l'Islois avec justificatif de domicile : 12,25€ / Extérieur 14,30€

Piscine municipale 04 90 38 00 76 www.islesurlasorgue.fr
MH

Isle-sur-la-Sorgue, nouvel éclairage au Cosec Emile Avy

Ecrit par le 24 novembre 2024



La Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue a remplacé l'ensemble des néons du gymnase du Cosec Emile Avy par un éclairage led d'une valeur de 750 lux pour un montant des travaux de 10 677€. Outre les économies d'énergie réalisées par cette modification, l'éclairage mis en œuvre répond désormais aux normes d'éclairement pour les compétitions.

MH

Isle-sur-la-Sorgue, Orage de mardi 17 août déclarez vos dommages

Ecrit par le 24 novembre 2024



Les habitants de L'Isle-sur-la-Sorgue ayant constaté des dommages sur leurs biens immobiliers, suite aux épisodes orageux de mardi 17 août, sont invités à se rapprocher du service juridique de la Ville afin que soit constitué un dossier à destination de la Préfecture de Vaucluse pour une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Pour cela, les habitants peuvent -en plus de la déclaration obligatoire à leur assurance- adresser un courrier descriptif accompagné de photos et ou vidéos par courrier postal à l'attention de M. le Maire. Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue - Rue Carnot - 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue. juridique@islesurlasorgue.fr Pour information, la décision de reconnaissance de catastrophe naturelle appartient uniquement au Ministère de l'intérieur.

Infos: 04 90 38 68 10

Exploitants agricoles

Les exploitants agricoles ayant subi des pertes de récoltes suite à ces mêmes épisodes orageux toujours du 17 août, sont invités à faire parvenir leurs déclarations de perte de récolte imprimé cerfa 30-2233, afin que soit constitué un dossier à destination de la Préfecture de Vaucluse pour une demande de reconnaissance en calamités agricoles.

Mairie de L'Isle-sur-la-Sorgue. Rue Carnot. L'Isle-sur-la-Sorgue. population@islesurlasorgue.fr

Là encore, la décision de reconnaissance de calamités agricoles appartient uniquement au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Infos : 04 90 38 06 45

www.islesurlasorgue.fr